



PATINAGE MAURICIE

Politique de dépenses pour l'année 2019-2020

1) ADMINISTRATEURS:

Réunions du CA, réunions des sous-comités et autres activités prévues à l'intérieur de la région:

Les administrateurs sont les membres élus du CA lors de l'AGA, les membres de Patinage Mauricie qui s'impliquent dans les comités (Lauréats, Développement...) et les activités tenues dans la région par Patinage Mauricie.

a) Frais de déplacement: (aller retour)

Les frais de déplacement seront de \$10.00 minimum. Si les déplacements dépassent 10.00\$, un montant de 40.00\$ maximum au prorata de 0.40\$ du km sera alloué.

b) Réunion des présidents régionaux:

Pour la présidente ou son remplaçant lors de ces réunions, les dépenses sont défrayées par Patinage Mauricie.

Pour l'activité amène un ami, un montant supplémentaire est ajouté pour les dépenses de l'invité.

Le transport et la moitié de la chambre sont défrayés par Patinage Québec.

c) Dépenses encourues:

Pour les dépenses encourues au cours de l'année par les membres tel que décrit ci-haut, un formulaire de remboursement avec pièces justificatives doit être envoyé à la trésorière qui effectuera le remboursement.

d) Collations:

Lors des réunions régulières le club organisateur offre une collation (biscuits, chips, jus, eau etc...), Patinage Mauricie fournira le café.

L'organisation de la collation de Noël, s'il y a lieu, est laissée à la discrétion du comité de Patinage Mauricie selon le budget.

Pour la cabane à sucre, chaque club paie pour ses invités.

Patinage Mauricie paiera pour les membres élus qui seront présents.

L'organisation du congrès régional est laissée à la discrétion du comité de Patinage Mauricie selon le budget.

4) Montant alloué

Pour l'année 2019-2020 un montant de 2000\$ sera prévu pour les dépenses des administrateurs.

2) FRAIS DE BUREAU:

Un montant de 400\$ est prévu pour toutes les dépenses inhérentes à l'administration du comité de Patinage Mauricie.

3) AGA de PATINAGE QUÉBEC: (Membres élus du CA)

Les frais des ateliers et des activités pour l'AGA de Patinage Québec

seront défrayés par le comité de Patinage Mauricie.

Les frais encourus pour le déplacement seront remboursés à 0.40\$ du km jusqu'à un montant de 125\$ maximum à moins de dépasser ce montant en essence.

Le co-voiturage est favorisé.

Le perdiem établi pour chaque repas sera défrayé si non couvert par les frais de l'AGA . (Ex.: Conférence, Gala des Lauréats...)

Les frais d'hôtel seront acquittés avec pré-autorisation et avec pièce justificative. On demande le partage des chambres si possible.

Le nombre de participants, sera déterminé selon le montant prévu et les coûts exigés pour l'AGA. Si le budget dépasse le montant alloué, il doit être approuvé par le CA. Un montant de 2500 \$ est alloué pour cette activité.

4) AGA de PATINAGE CANADA :

La présidente est désignée d'office pour représenter le comité de Patinage Mauricie. Si impossible de se présenter, elle peut nommer un remplaçant dans les membres élus du CA. Si le budget est respecté, un autre membre élu du CA peut l'accompagner.

Les frais des ateliers et des activités pour l'AGA de Patinage Canada seront défrayés par Patinage Mauricie.

Les frais encourus pour le déplacement seront remboursés (avion, autobus..).

Les mêmes frais pour le déplacement en voiture s'appliqueront comme l'AGA de Patinage Québec. Le co-voiturage est favorisé s'il ya lieu.

Les frais d'hôtel seront acquittés avec pré-autorisation et avec pièce justificative. On demande le partage des chambres si possible.

Le perdiem établi pour chaque repas sera défrayé si non couvert par les frais de l'AGA . (Ex.: Conférence, Gala des Lauréats...)

Pour cette année, vu les finances de Patinage Mauricie, aucun montant n'est attribué pour cette activité.

5) FORMATION DES OFFICIELS:

a) Première formation des officiels:

Faire la demande au préalable au responsable des officiels de sa région, (Juge, Officiel technique ou Spécialiste de données)

La responsable des officiels élu au CA va approuver la dépense avec l'autorisation de la trésorière selon le budget établi.

Les frais de formation sont couverts par le comité de Patinage Mauricie.

Les frais encourus pour le déplacement seront remboursés à 0.40\$ du km jusqu'à un montant de 125\$ maximum à moins de dépasser ce montant en essence .

Le co-voiturage est favorisé.

Le perdiem établi pour chaque repas sera défrayé si non couvert par la formation.

Les frais d'hôtel seront acquittés avec pré-autorisation et avec pièce justificative.

On demande le partage des chambres si possible. Les stages et les essais sont au frais de l'officiel en formation. En compétition on peut demander au comité organisateur de fournir le repas. Les frais seront remboursés lors de la promotion de l'officiel.

b) Perfectionnement des officiels

Faire la demande au préalable au responsable des officiels de sa région, (Juge et Officiel technique ou Spécialiste de données)

La responsable des officiels élu au CA va approuver la dépense avec l'autorisation de la trésorière selon le budget établi.

Les frais de formation sont couverts par le comité de Patinage Mauricie.

Les frais encourus pour le déplacement seront remboursés à \$0.40 du km jusqu'à un montant de \$125.00 maximum à moins de dépasser ce montant en essence.

Le co-voiturage est favorisé.

Le perdiem établi pour chaque repas sera défrayé si non couvert par la formation.

On privilégie le partage des chambres.

Les stages et les essais sont au frais de l'officiel en formation.

En compétition si non assigné officiellement, un repas peut être fourni par le comité organisateur.

c) Engagement

L'officiel qui bénéficie des avantages donnés par la région pour sa formation s'engage à prioriser sa région selon les besoins.

d) Montant alloué

Pour l'année 2019-2020 un montant maximal de 1500\$ est accordé pour la formation.

6) REMBOURSEMENT DES OFFICIELS LORS DES ACTIVITÉS OFFICIELLES (compétitions, tests ...):

La Politique de remboursement des dépenses de Patinage Canada demeure en vigueur tel qu'énoncé. Un montant de 15\$ par jour est accordé aux officiels qui se déplacent à l'intérieur de la région de leur domicile au lieu de la compétition ou de l'activité sans atteindre le montant de 15\$ en frais de déplacement par jour.

7) SESSION DE TEST CENTRALISÉS:

A partir des frais d'hospitalité, la région paie les frais de déplacement pour le ou les accompagnateurs de danse.

Les frais d'hospitalité ainsi que les frais de papeterie par partie de tests seront :

10\$ pour les danses et 12\$ pour tous les autres jusqu'au 31 mars 2020.

8) GALA DES LAURÉATS 2020:

Le comité de Patinage Mauricie formé pour l'organisation évaluera les montants à donner en bourses aux athlètes selon le budget alloué. Ces bourses seront remises lors du gala.

Il évaluera le coût payé pour l'ensemble des dépenses des Lauréats afin d'équilibrer le budget alloué.

Un montant de 1500\$ maximum est donc alloué pour tenir les Lauréats 2020.

9) DÉVELOPPEMENT RÉGION MAURICIE:

Les activités de développement en région Mauricie devront respecter les prévisions budgétaires.

Un montant de 4000\$ est alloué comprenant les activités pour entraîneurs si besoin ainsi que les activités de développement pour toutes les catégories d'athlètes.

10) INSCRIPTIONS DES PATINEURS, DÉVELOPPEMENT PATINAGE QUÉBEC

Pour les athlètes sélectionnés par Patinage Québec sur les équipes A, B, C, D, Patinage Mauricie aidera à défrayer le coût d'inscription au programme de développement selon ses moyens pour les athlètes sélectionnés. Le tout payable au moment de l'inscription. Un montant de 700\$ est prévu à cet effet.

11) INSCRIPTIONS DES PATINEURS (Jeux du Québec, STAR/Michel Proulx)

Comme il y a un grand nombre d'athlètes à inscrire et des coûts élevés à assumer un montant de 70\$ par athlète sera fourni pour l'inscription.

Ce montant servira à aider pour les inscriptions des athlètes qui doivent se qualifier en région pour participer à ces compétitions.

À tous les deux ans, un montant additionnel sera prévu pour l'accompagnement des athlètes aux Jeux du Québec.

Ces montants seront pris à même les montants des compétitions régionales.

12) INSCRIPTIONS DES PATINEURS ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les inscriptions des athlètes qui se qualifient au Défi et aux Championnats Canadiens seront défrayés par Patinage Mauricie et remboursées au moment de l'inscription.

Pour cette année, un montant de 3000\$ est prévu pour cette dépense.

13) BOURSES ALLOUÉES

De plus, un montant de 0.50\$ sera gardé par inscription aux compétitions régionales, afin de constituer un fond d'aide pour les patineurs qui se sont classés sur les équipes du Québec, participant au Défi et aux Championnats Canadiens.

Le but étant d'aider ces athlètes et leurs parents à assumer les importantes dépenses occasionnées par ces compétitions et supporter nos athlètes qui font partie de l'équipe.

Ces montants seront remis en bourse lors de la soirée des Lauréats.

Une demande d'implication est faite aussi aux compétitions de l'Énergie et de Cendrillon de la même façon afin d'aider nos équipes.

14) SPORT-ÉTUDES

Cette année Patinage Mauricie a cédé l'organisation de l'École d'Été à Sport-Études.

Par contre, Patinage Mauricie s'engage à leur donner un montant supplémentaire de 1000\$ afin de leur apporter une contribution volontaire.

CONCLUSION:

Nous continuons à bien suivre l'évolution de nos finances.

La Politique de dépenses a pour but d'assurer la mise en place des programmes nécessaires afin d'aider le plus de patineurs de tous les niveaux et leurs parents.

Elle a pour but aussi d'aider nos administrateurs à transmettre l'information et à organiser les activités nécessaires au développement de tous nos athlètes, nos officiels et nos entraîneurs tout en restant dans les limites du budget.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

| | Prévisions 2018-2019 | Réal 2018-2019 | Prévisions 2019-2020 |
|---|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| <u>REVENUS ANTICIPÉS</u> | | | |
| Patinage Canada | 8,000,00 \$ | 8,454,25 \$ | 8,500,00 \$ |
| Compétitions | 7,000,00 \$ | 6,421,20 \$ | 6,500,00 \$ |
| Tests centralisés | 1,500,00 \$ | 224,66 \$ | 500,00 \$ |
| Total des Revenus: | 16,500,00 \$ | 15,100,11 \$ | 15,500,00 \$ |
| <u>DÉPENSES ANTICIPÉES</u> | | | |
| Frais de Réunions | 1,800,00 \$ | 1,706,27 \$ | 2,000,00 \$ |
| Frais de Bureau | 350,00 \$ | 601,07 \$ | 400,00 \$ |
| AGA Patinage Québec | 2,500,00 \$ | 3,544,43 \$ | 2,500,00 \$ |
| AGA Patinage Canada | | | - \$ |
| Formation des Officiels | 2,500,00 \$ | 446,34 \$ | 1,500,00 \$ |
| Lauréats 2019 | 2,500,00 \$ | 794,70 \$ | 1,500,00 \$ |
| Développement Région Mauricie | 3,000,00 \$ | 3,373,53 \$ | 4,000,00 \$ |
| Remboursement Développement PQ | 2,200,00 \$ | 2,452,69 \$ | 700,00 \$ |
| Remboursement Inscriptions Défi et Canadien | 1,800,00 \$ | 300,00 \$ | 3,000,00 \$ |
| Transfert à SE-VS | 5,000,00 \$ | 5,000,00 \$ | 1,000,00 \$ |
| | 21,650,00 \$ | 18,219,03 \$ | 16,600,00 \$ |
| DÉFICIT: | 5,150,00 \$ | 3,118,92 \$ | 1,100,00 \$ |